



NATIONAL BASS 2017

Bases réglementaires

Lors des entrainements que vous effectuerez sur le bief de Penne d'Agenais, départ et stockage des remorques a la mise à l'eau de LAPAYSSIERE. (Route départementale entre Villeneuve et ST SYLVESTRE SUR LOT) .

Respect des normes de navigation obligatoire, sous peine d'exclusion définitive de la compétition.

RECEPTION :

La réception des compétiteurs se fera à 09h 00 le samedi 22 Juillet 2017 sur les quais de Port de Penne pour le briefing officiel

MANCHE 1. Départ donné devant les quais au moteur électrique (de PENNE situés à 2 km en amont du parcours), les embarcations devront se trouver dans la zone délimitée en aval du pont. La manche se déroulera de 10 h à 18 h30 sur un secteur d'environ 15 kilomètres allant pour sa partie aval du barrage de VILLENEUVE SUR LOT (réserve 50 mètres en amont du barrage, défense de naviguer et de pêcher) jusqu'au barrage de LUSTRAC situé en amont du parcours (réserve jusqu'à 200 mètres en aval du barrage, défense de pêcher et de naviguer).

MANCHE 2 : Départ donné devant les quais au moteur électrique (de PENNE situés à 2 km en amont du parcours), les embarcations devront se trouver dans la zone délimitée en aval du pont. La manche se déroulera le dimanche 23 juillet de 08h 00 à 16 h 30 sur un secteur

d'environ 15 kilomètres allant pour sa partie aval du barrage de VILLENEUVE SUR LOT (réserve 50 mètres en amont du barrage, défense de naviguer et de pêcher) jusqu'au barrage de LUSTRAC situé en amont du parcours (réserve jusqu'à 200 mètres en aval du barrage, défense de pêcher et de naviguer).

Black Bass : Microptérius salmoide d'au moins 30 cm.

QUOTA DE 5 POISSONS comptant pour le Classement National BASS

Quota 6 poissons Black Bass 30 cm, Brochet 60 cm, sandre 50 cm, perche 25 cm, silure 80 cm POUR LES CLASSEMENT Challenger et Pro Elite

Des bateaux commissaire seront présents sur l'eau et mesurerons vos captures, avec vos réglottes officielles.

PECHE INTERDITE POUR TOUS LES COMPETITEURS 8 JOURS AVANT LE NATIONAL BASS, À PARTIR DU SAMEDI 15 JUILLET 2017 INCLUS.

LA VIOLATION DE CETTE MESURE AINSI QUE DES CONDITIONS DE NAVIGATION SUR LES SITES ENTRAINERA LA DISQUALIFICATION DES CONTREVENANTS (SANS LE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION)

RECOMANDATIONS :

Il vous faut consulter le règlement de la compétition. Nous vous recommandons la plus grande courtoisie envers les organisateurs, le jury ainsi qu'envers les gardes pouvant contrôler si vous êtes en règle avec la police de la pêche et de la navigation. (Réglementation particulière pour le LOT, se munir obligatoirement de l'arrêter régissant la navigation sur ce cours d'eau)

Le classement de chaque manche s'effectuera au total des millimètres cumulés. Car la pesée n'est pas autorisée par les instances locales de la pêche de loisirs.

Le classement final du National Bass s'effectuera au cumul des points places de chaque manche.

DES ZONES DE VITESSE SONT PRESENTES SUR LE PARCOURS, EN DEHORS DE CES ZONES LA VITESSE MAXIMUM AUTORISEE

EST DE 10 KM/ H. LE PORT DU GILET DE SAUVETAGE EST OBLIGATOIRE. UNE REGLEMENTATION SPECIFIQUE S'APPLIQUE A L'INTERIEUR DES INSTALLATIONS DU PORT DE PENNE 3 KM/H AUCUNE RETRACTATION D'ENGAGEMENT NE SERA ACCEPTEE PASSE LE 16 JUILLET 2016, APRES CETTE DATE LES SOMMES VERSEES A L'ORGANISATION RESTERONT ACQUISES A L'ORGANISATEUR.

